Rapport annuel 2019

La fondation philanthropique au service de la communauté



Table des matières

Message du President du Conseil d'administration	3-4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Bureau des Gouverneurs	6
Les membres du Conseil d'administration	7
Croissance en développement philanthropique	8
Rendements annuels	9
Rapports d'activités	10
Journée de la philanthropie	11
L'Assemblée générale annuelle	12
Les créateurs de fonds 2019	13
Photos « Remise de bourses »	14
Perspectives pour l'année 2020	15
États financiers audités	16

Message du Président



L'année 2019 aura été pour la Fondation communautaire du Saint-Maurice une année extrêmement positive:

- croissance des fonds;
- croissance des contributions et des actifs;
- croissance inégalée des rendements.

Concrètement, six (6) nouveaux fonds ont été créés pour un total de 68 000 \$ et des souscriptions de 256 000 \$ se sont ajoutées à des fonds existants.

Lors de l'AGA 2018, nous avions annoncé que le début de 2019 nous avait permis de recouvrer le terrain perdu. Nous sommes fiers de vous annoncer que l'année 2019 s'est terminée par une performance inégalée dans l'histoire de la Fondation, soit un rendement avant frais de gestion de 12,55%!

La croissance ainsi réalisée porte à près de 5,1 millions\$ les actifs sous gestion.

Le Lac-à-l'Épaule tenu en février 2019 a apporté de nombreuses réflexions sur le positionnement de notre Fondation pour les prochaines années. Plus spécifiquement, deux (2) comités de travail ont été davantage sollicités:

- le Comité des relations publiques et des communications qui a déposé en septembre un plan stratégique de communication, à court terme et moyen termes, adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration; des actions sont en cours pour en débuter l'implantation en avril de cette année.
- le Comité des affaires juridiques qui a entrepris des travaux afin de clarifier le rôle des Gouverneurs permettant d'assurer la meilleure gouvernance en regard de la mission et des valeurs fondamentales de la Fondation.

L'objectif premier de tous ces efforts est de positionner la Fondation communautaire du Saint-Maurice comme partenaire majeur de la philanthropie en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Bien évidemment, la pandémie résultant de la COVID-19 affecte de façon majeure tous les secteurs d'activités de la société, notamment l'économie et le niveau de revenu des individus et des organisations. Le Comité de placement est particulièrement en mode vigilance et en contact très fréquent avec nos gestionnaires de portefeuilles, la Financière Banque Nationale et Gestion privée Desjardins; notre politique de placement et la répartition subséquente des actifs sont les bases du suivi exercé.

Nous avons bon espoir que les mesures imposées par les gouvernements et que les efforts de tous permettront de maîtriser cette crise sanitaire et de retourner progressivement à un fonctionnement amélioré dans les communautés.

Permettez-moi d'adresser mes remerciements sincères aux créateurs de fonds qui nous honorent de leur confiance répétée, aux membres de l'Assemblée des gouverneurs et aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement envers la Fondation et la communauté. Enfin, deux personnes méritent sûrement le titre d'« anges gardiens » de la Fondation, soit mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain-Ross qui assurent les diverses opérations nécessaires au bon fonctionnement et au développement de la Fondation; leur contribution est importante et précieuse.

Avec les défis que présente la situation actuelle, nous avons la conviction que 2020 sera une année d'action et de positionnement encore plus affirmé de la Fondation!

Pierre Lamothe
Président du Conseil d'administration

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits et grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

Notre mission a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Avec la constitution et la gestion de fonds permanents, elle compose avec l'évolution de la société et les besoins des prochaines générations.

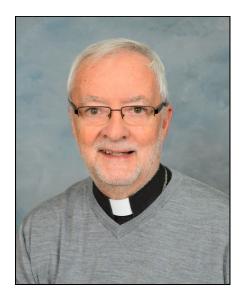
La Fondation communautaire du Saint-Maurice a les objectifs suivants:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces, legs, promesses de dons, fonds commémoratifs, dons d'assurance-vie).
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer les placements avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports et des loisirs.
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de bienfaisance de la collectivité de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

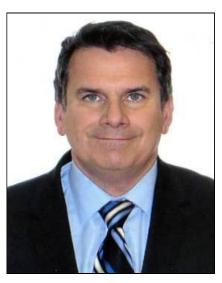
La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence. Elle s'inspire de principes élevés de morale et de justice, l'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du Bureau des Gouverneurs



MONSEIGNEUR LUC BOUCHARD Évêque de Trois-Rivières



HONORABLE ALAIN BOLDUC

Juge de la Cour supérieure
du Québec



YVON LAPLANTEDirecteur Service des communications
Université du Québec à Trois-Rivières



DENIS GÉLINASReprésentant de
Centraide Mauricie

Membres du Conseil d'administration



PIERRE LAMOTHE Président du CA



LISE BEAULIEU Vice-présidente du CA



GASTON BOLDUC Trésorier du CA



SUZANNE MONGRAIN ROSS Secrétaire du CA



JEAN-GUY DOUCET Administrateur



Me MANON BEAUMIER
Administratrice



CLAUDE NOËL Administrateur



MICHELINE GOUIN
Administratrice



JACQUES FRASER Administrateur



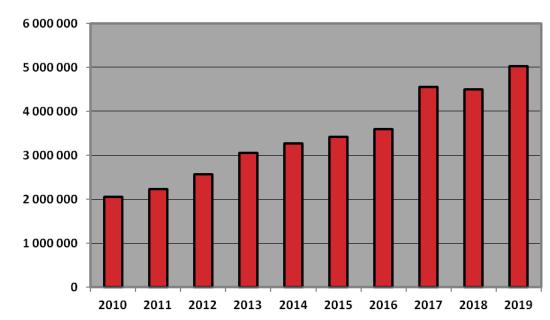
JOSÉE GRANDMONT Administratrice

Développement philanthropique

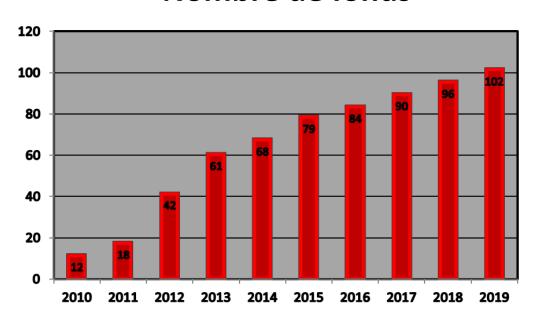
La FCSM franchit le cap des 5 millions de dollars d'actifs et de 102 fonds créés.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice atteint aujourd'hui un nouveau sommet dans son développement, autant en actifs qu'en nombre de fonds créés selon l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Croissance des actifs



Nombre de fonds

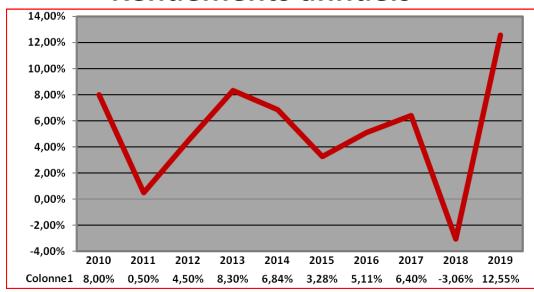


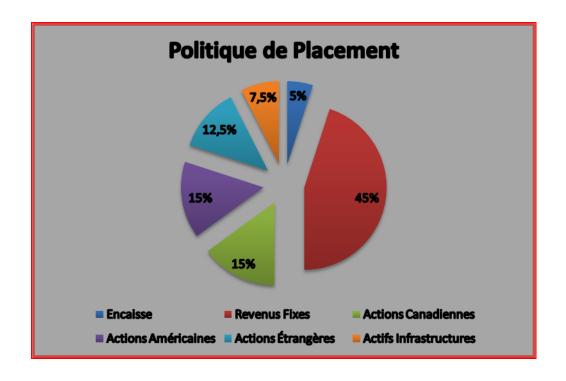
Rendements annuels

En 2019, le rendement annuel est de 12,55% avant frais de gestion et la moyenne des 10 dernière années est de 5,24%.

La politique de placement est révisée annuellement en collaboration avec nos gestionnaires de portefeuille et le Comité de placement de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

Rendements annuels





Rapport d'activités

Réunion du Conseil

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions durant l'année. Les réunions se sont tenues de janvier à décembre 2019, date de la fin de l'année financière.

Le comité de placement en collaboration avec nos gestionnaires de portefeuille et l'approbation du CA, a recommandé des modifications à nos cibles de placements pour y intégrer des stratégies complémentaires: infrastructures et actions en actifs réels (immobilisations).

Le comité des relations publiques et communications a déposé en septembre un plan stratégique de communication qui a été approuvé par le CA et qui permettra de mieux faire connaître notre fondation. Ce programme prendra effet en 2020.

Le comité des affaires juridiques a aussi réfléchi sur le rôle du Bureau des Gouverneurs et le positionnement de la FCSM à titre de fondation philanthropique.

Rencontre des fondations communautaires

Une rencontre à Montréal, organisée par des dirigeants des Fondations communautaires du Canada, a réuni les bénévoles des 8 Fondations du Québec. Cette rencontre nous a permis d'échanger sur nos préoccupations, de bénéficier des bons coups de chacun et de prendre connaissance des nouveaux programmes gouvernementaux.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaires de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

JOURNÉE DE LA PHILANTHROPIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Journée nationale de la philanthropie 15 novembre 2019.

Trois-Rivières, le 15 novembre 2019 – La Fondation communautaire du Saint-Maurice, à titre de fondation publique, est fière de vous informer, qu'aujourd'hui le 15 novembre est la Journée nationale de la philanthropie.

Selon Le Petit Robert, un philanthrope est une personne qui s'emploie à améliorer le sort matériel et moral des hommes et ce par amour de l'humanité. Voilà ce qui définit bien l'engagement et la vocation des créateurs de fonds par l'entremise de la **Fondation communautaire du Saint-Maurice.**

La **Fondation communautaire du Saint-Maurice** a pour mission de mettre en commun des fonds petits et grands qui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué selon les objectifs fixés par le créateur.

Membre des Fondations communautaires du Canada, la **Fondation communautaire du Saint-Maurice**, a débuté ses activités en 2003, avec un fonds pour les personnes handicapées de 3 000 \$. Elle gère maintenant plus de 96 fonds pour des actifs de plus de 4 400 000 \$ et des rendements moyens de 5,18% dans les derniers 10 ans.

La philanthropie est un outil de développement incontournable pour le développement de nos communautés. Que ce soit en santé, en éducation, en culture, en environnement, en lutte à la pauvreté et à l'exclusion, plusieurs organismes travaillent dans l'ombre en philanthropie.

Plus particulièrement, la Fondation communautaire du Saint-Maurice est une fondation publique, qui constitue et gère des fonds, avec des principes élevés de morale et de justice, à l'appui d'organismes locaux et régionaux en supportant un large éventail d'activités.

-30-

Source: Lise Beaulieu Suzanne M. Ross 819-376-1000 direction@fondationcor

direction@fondationcommunautairedustm.ca

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle 2018, a eu lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Deux membres du CA, gestionnaires à l'UQTR, nous ont permis de tenir notre rencontre dans ce haut lieu du savoir et nous les remercions.















Créateurs de fonds

L'année 2019 a permis la création de six (6) nouveaux fonds.

La création de ces fonds touchent différents milieux, soit: le communautaire, l'éducation, le milieu culturel et sportif.



Fonds Yves Normand

Ce fonds a pour but de soutenir des étudiants du secondaire de la région de Trois-Rivières afin de favoriser l'atteinte d'objectifs académiques.



Fonds Thomas Gauthier

Ce fonds veut améliorer les conditions de vie physiques, psychologiques et sociales des enfants handicapés.



Fonds Enfant Nature

Ce fonds vise à reconnecter les enfants à la nature par une approche éducative expérientielle en plein air.



Fonds J.P. Parr

Ce fonds a pour objectif de favoriser le développement des jeunes par le sport.

Remise de bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis cette année une somme de plus de 65 500 \$, en bourses d'études et dons à des organismes de bienfaisance désignés.

Grâce à la générosité du Fonds Paul Désaulniers plusieurs étudiants de la Mauricie peuvent atteindre leur objectif académique.



Centre de formation professionnelle Bel-Avenir



Université du Québec à Trois-Rivières



Cegep de Trois-Rivières



Centre de formation professionnelle Qualitech

Perspectives pour l'année 2020

- Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossier, les accompagner dans toutes les étapes administratives.
- Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.
- Poursuivre avec le Comité des affaires juridiques les réflexions sur le rôle du Bureau des gouverneurs et le positionnement de notre fondation philanthropique.
- Participer activement au Comité des relations publiques et communications et intégrer les outils de communications développés sur les médias et sur le WEB.
- Se rapprocher du secteur municipal afin de mieux faire connaître les actions de notre fondation.
- Travailler de concert avec le Comité de placement et nos gestionnaires de portefeuille en lien avec notre Politique de placements.
- Participer aux rencontres avec les Fondations communautaires du Canada et du Québec.
- Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des gens de la communauté des affaires.

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières, QC G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel

direction@fondationcommunautairedustm.ca

Site Web

www.fondationcommunautairedustm.ca